

Août 2024

RAPPORT du **CONSEIL CONSULTATIF DES ÉLÈVES**

Présenté à :

Monsieur Nello Altomare
Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage
de la petite enfance

Présenté par :

Conseil consultatif des élèves

Table des matières

Lettre au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance	4
Introduction	5
Faits saillants et contributions	6
1. Cadre stratégique de lutte contre le racisme de la maternelle à la 12 ^e année du Manitoba (27 octobre 2023)	6
2. Taille des classes, pauvreté dans l'éducation et nutrition à l'école (27 novembre 2023)	8
3. Utilisation de téléphones intelligents dans les écoles, utilisation des pronoms et promotion du Conseil consultatif des élèves (13 février 2024)	10
4. COVID-19, préparation aux situations d'urgence, santé mentale et bien-être dans les écoles (24 avril 2024)	12
5. Présentation du Rapport du Conseil consultatif des élèves au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance (27 août 2024)	14
Conclusion	15
Galerie de photos : Réunion en personne du Conseil consultatif des élèves le 27 août 2024	17
Annexe A – Membres du Conseil consultatif des élèves 2023-2024	18
Annexe B – Cadre de référence	20

Lettre au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance

Bonjour,

Nous sommes honorées de vous présenter, à titre de coprésidentes, le rapport du Conseil consultatif des élèves de 2023-2024. Au cours de la dernière année, nous avons eu le plaisir de travailler avec un groupe diversifié d'élèves représentant un vaste éventail d'antécédents scolaires, de situations socioéconomiques, d'ethnicités et d'identités 2SLGBTQQIA+. Les différentes perspectives et expériences de ces élèves ont non seulement enrichi nos discussions, mais elles nous ont permis d'approfondir nos connaissances et ont nourri un profond sentiment de camaraderie et de respect mutuel.

Nous tenons à remercier le personnel du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance (le Ministère), sans qui notre travail au sein du conseil n'aurait pas été possible et qui nous a guidé afin que ce travail atteigne la hauteur de son potentiel. Il nous a offert un soutien indéfectible des plus précieux en s'adaptant aux horaires uniques de chaque membre du Conseil, en enregistrant avec diligence nos discussions et en assurant une communication fluide. Il est resté à l'écoute et nous a guidés, tout en nous permettant de tenir les rênes. Nous remercions les conseillères et conseillers d'avoir pris le temps de nous faire part de leurs points de vue sur leur rôle dans la communauté; ils ont eux aussi contribué à enrichir nos connaissances et orienter nos efforts. Nous tenons également à remercier les membres du Conseil des années précédentes. Ce sont leurs contributions qui ont rendu possible notre réussite, et nous leur en sommes sincèrement reconnaissantes. Enfin, nous aurions tort de ne pas mentionner les membres du Conseil de notre mandat actuel, car sans leur dévouement, leur persévérance et leur passion, nous n'aurions pu accomplir tous ces progrès.

Le présent rapport du Conseil consultatif des élèves de 2023-2024 souligne le travail exceptionnel réalisé par nos membres diligents, dont le bagage et les points de vue diversifiés ont alimenté nos discussions et nos initiatives, nous permettant de nous appuyer sur des expériences communes pour entamer une ère de changement et d'égalité. Malgré nos différences, notre intérêt commun pour la situation de l'éducation de la maternelle à la 12^e année, combiné à notre passion pour chaque sujet, nous a unifiés et nous a permis de consentir des efforts productifs et cohérents. Ces efforts, nous l'espérons, tiennent compte des besoins et des aspirations de tous les élèves du Manitoba et donnent à chacun une voix.

Le rôle de coprésidentes du Conseil consultatif des élèves a été une expérience unique que nous porterons avec nous pour toute notre vie. Être choisies par nos collègues membres pour représenter le Conseil a été un immense privilège que nous reconnaissons et chérissons profondément. Au moment d'achever ce mandat, nous sommes plus que reconnaissantes de la chance qui nous a été donnée. Ce conseil constitue une étape cruciale pour garantir que le système d'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba demeure engagé envers la responsabilisation, la vérité, l'équité et l'inclusion pour tous. Grâce à nos efforts collectifs, nous croyons qu'en tant que Conseil, mais aussi en tant que jeunes Manitobaines et Manitobains, nous avons le pouvoir de créer un système d'éducation plus inclusif et plus tolérant pour les générations futures.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Aadvika Mukherjee, coprésidente

Precious Ola-Joseph, coprésidente

Introduction

Le Conseil consultatif des élèves du Manitoba a été mis en place en mars 2021 pour fournir au ministre la perspective et les conseils des élèves sur les questions touchant à l'éducation de la maternelle à la 12^e année au Manitoba. Il est composé de 30 élèves âgés de 14 à 18 ans, issus de divers milieux éducatifs, culturels et socioéconomiques. Son objectif principal est de fournir au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance de l'information et des recommandations précieuses sur les questions qui ont une incidence directe sur l'éducation et le bien-être des élèves, à partir de la source, soit les élèves eux-mêmes. Le Conseil relève directement du ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance.

Il tire son essence de la conviction selon laquelle les élèves doivent assumer un rôle actif dans l'élaboration des politiques et des décisions qui ont un impact sur leur parcours éducatif, tout en travaillant ensemble à l'amélioration du système d'éducation du Manitoba. Il s'efforce de garantir que les opinions, les préoccupations, les suggestions et les aspirations des élèves ne sont pas ignorées. Les élèves doivent avoir leur mot à dire sur leur éducation, et ce conseil est la première étape pour s'assurer qu'ils jouent un rôle dans la prise de décisions qui les touchent directement.

Le Conseil a une fois de plus accompli sa mission avec brio, grâce au partenariat entre ses membres dévoués et passionnés et le personnel du Ministère. Les membres ont consacré du temps à des réunions mensuelles, au cours desquelles ils ont démontré leur engagement actif auprès de conseillères et conseillers ainsi que le caractère réfléchi de leur participation, que ce soit en fournissant des commentaires et des témoignages pertinents, en faisant des suggestions ou simplement en décrivant leur conception d'un futur système d'éducation idéal : un système où les besoins interpersonnels, intrapersonnels et éducatifs des jeunes sont satisfaits.

Les membres ont témoigné d'une profonde reconnaissance quant à leur expérience au sein du Conseil consultatif des élèves. Beaucoup d'entre eux s'asseyaient à la table des discussions et obtenaient la chance de contribuer au changement et de travailler sur des sujets qui leur tenaient à cœur pour la première fois. Le Conseil de cette année a réuni un groupe diversifié de jeunes passionnés, dévoués et enthousiastes à l'idée de se réunir pour construire un avenir meilleur. Chaque réunion a donné lieu à un dialogue riche et cohérent, à l'échange de perspectives complexes et à des discussions nuancées et respectueuses sur une multitude de sujets concernant les élèves.

Ce conseil a ouvert la voie à une nouvelle façon révolutionnaire de penser : un système où la voix des jeunes est mise en valeur à l'échelle provinciale. Le mandat qui s'achève a été des plus féconds, nous ayant permis d'acquérir de nouvelles perspectives et de croître sur le plan personnel. C'est avec beaucoup de fierté et de satisfaction que nous vous présentons le rapport du Conseil consultatif des élèves de 2023-2024.

Faits saillants et contributions

Au cours de notre mandat, nous avons participé à sept réunions et consultations, lors desquelles nous avons eu l'honneur de rencontrer le ministre nouvellement élu Nello Altomare, le sous-ministre Brian O'Leary, Rebecca Chartrand, le Dr Brent Roussin, ainsi que le personnel de divers secteurs du Ministère. Ces intervenants bien informés et tournés vers l'avenir ont entendu nos voix et créé une culture qui favorise le respect, l'unité et l'innovation, nous permettant d'exprimer nos idées et nous donnant envie de nous investir dans nos expériences d'apprentissage.

Certains de nos membres ont eu l'occasion de participer à d'autres groupes consultatifs du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, tels que le Groupe consultatif provincial de lutte contre le racisme (Glydel Capua et Namirembe Afatsawo) et le Groupe consultatif sur les programmes d'études (Namirembe Afatsawo). Ces membres ont pu prendre la parole pour apporter des changements au système d'éducation du Manitoba. Le programme du Réseau de thérapie pédiatrique du Manitoba a sollicité nos idées et nos points de vue, et nous avons pu partager nos réflexions, nos commentaires et nos recommandations utiles sur la question de la communication et de la lecture.

Nous avons acquis de précieuses connaissances lors de nos réunions et exprimé nos points de vue sur des questions ayant une incidence sur les élèves. Les sujets abordés tout au long du mandat sont décrits ci-dessous, mettant en lumière des idées et des conclusions particulières de chaque réunion.

1. Cadre stratégique de lutte contre le racisme de la maternelle à la 12^e année du Manitoba (27 octobre 2023)

Les membres du Conseil ont eu l'honneur de discuter avec Rhonda Shaw, directrice administrative de la Direction de l'apprentissage et des résultats au sein du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, ainsi qu'avec Rebecca Chartrand, présidente et directrice générale d'Indigenous Strategy, et sa collègue Jo Ann Pinera. Rebecca et son équipe dirigent des initiatives dans toute la province pour aider à élaborer un cadre politique exhaustif de lutte contre le racisme de la maternelle à la 12^e année. Ce cadre vise à mettre fin au racisme systémique dans l'éducation et à améliorer la réussite scolaire et le bien-être des élèves autochtones, noirs ou de couleur dans les divisions scolaires du Manitoba. Notre conseil a été le premier groupe consulté dans le cadre de ces initiatives et nous avons pu donner notre point de vue sur la façon de créer un milieu éducatif plus inclusif et plus équitable au Manitoba.

Nous avons discuté des éléments suivants :

Rebecca Chartrand a expliqué comment les expériences vécues permettent de mieux comprendre l'antiracisme. Les membres ont pris connaissance de certaines initiatives et directives existantes à l'échelle provinciale et régionale, comme le cadre politique Mamàhtawisiwin, le regroupement Equity Matters, la politique sur les écoles sûres et accueillantes et les initiatives antiracistes existantes des divisions scolaires qui visent toutes à lutter contre le racisme. Ils ont également reçu de l'information sur les quatre types de racisme :

- le racisme intériorisé, qui réside dans les individus, par l'absorption d'idées et de stéréotypes de racisme culturel;
- le racisme interpersonnel, soit les croyances, attitudes et comportements basés sur des préjugés et des stéréotypes;
- le racisme institutionnel, c'est-à-dire les préjugés au sein des politiques et des programmes des institutions;
- le racisme structurel, soit la hiérarchie établie des groupes basée sur la « race » perçue.

Il est essentiel de comprendre et d'analyser ces notions, car elles sont fondamentales pour l'élaboration d'un cadre politique provincial de lutte contre le racisme, visant à apporter de réels changements dans les écoles de la province.

Notre contribution :

On a décrit au Conseil de nombreuses expériences vécues de racisme et ses membres ont été invités à réfléchir de façon critique à leur environnement scolaire et à déterminer où le racisme peut se produire. Trois questions principales ont été proposées aux fins de discussion au cours de la présentation :

1. À quoi ressemble un leadership courageux face à l'antiracisme?
2. Comment pouvons-nous mobiliser un groupe diversifié d'élèves au Manitoba pour recueillir de l'information et éclairer la directive politique?
3. Quelles questions devrions-nous poser aux élèves afin de comprendre leur expérience de la question raciale, du racisme et de l'antiracisme?



Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone a été élaboré en collaboration avec plus d'une centaine de personnes de toute la province.

Faits saillants et contributions

Nos réflexions :

- Une personne membre du Conseil a fait remarquer qu'une grande partie du racisme se produit en ligne, sur les réseaux sociaux.
- La technologie facilite des formes plus extrêmes de racisme et de discours de haine qui pourraient ne pas se produire lors d'interactions en personne.
- Les membres ont souligné la prévalence du racisme au sein du système scolaire et ont indiqué qu'il était urgent d'agir.
- Le Conseil soutient un plan étape par étape pour lutter contre le racisme, garantissant que même les problèmes mineurs, qui peuvent passer inaperçus, sont traités efficacement.
- Les membres souhaitent garantir que les divisions scolaires sont tenues responsables des politiques qu'elles élaborent.
- Les membres croient que des mesures doivent être adoptées pour améliorer l'inclusion de la diversité dans les programmes d'études et parmi les employés, et que le plus de divisions scolaires possible doivent être mobilisées lors de la collecte de données pour élaborer la politique provinciale.

2. Taille des classes, pauvreté dans l'éducation et nutrition à l'école (27 novembre 2023)

Le Discours du Trône marque l'ouverture d'une nouvelle session de la Législature et décrit les priorités du gouvernement pour l'année à venir. Lors de la séance du 27 novembre, les membres du Conseil ont eu l'occasion de lire les engagements pris par le nouveau gouvernement dans le Discours du Trône et ont axé leur discussion sur la réduction de la taille des classes. Les membres du Conseil ont convenu que le Discours du Trône reflétait leurs préoccupations, soulignant l'importance de ses contributions à l'élaboration de la politique en matière d'éducation. Au cours de la séance, un représentant de la Direction du soutien à l'inclusion du Ministère a fourni une mise à jour au Conseil sur le Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation. On a également sollicité l'avis des membres sur les programmes de nutrition dans les écoles et sur la manière dont ces programmes peuvent être introduits efficacement et équitablement pour l'ensemble de la population du Manitoba.

Nous avons discuté des éléments suivants :

- l'incidence de la taille des classes sur les expériences d'apprentissage des enseignants et des élèves et la nécessité d'apporter des modifications;

Faits saillants et contributions

- l'influence de la pauvreté sur les résultats scolaires, notamment l'assiduité et la participation dans les écoles;
- des stratégies pour améliorer les programmes de nutrition scolaire, en explorant une répartition équitable en fonction des besoins.

Notre contribution :

- Nous avons donné un aperçu des défis de gestion de classes ayant trop d'élèves en milieu rural et nous avons plaidé pour une réduction du nombre d'élèves par classe afin d'améliorer les avantages pour la santé mentale et le soutien aux besoins individuels des élèves.
 - Un membre du Conseil a donné l'exemple d'un élève dont les difficultés en lecture sont passées inaperçues auprès de l'enseignant dans une classe nombreuse.
- Nous avons proposé de lutter contre la pauvreté dans l'éducation en intégrant des initiatives comme le projet d'écoles communautaires pour améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et le soutien en matière de santé mentale.
- Nous avons discuté de la promotion de la sécurité culturelle et de l'équité au moyen de politiques antiracistes, en mettant l'accent sur l'amélioration de la préparation et de l'engagement scolaires.
- Nous avons souligné l'importance de normaliser les programmes alimentaires pour réduire la stigmatisation et garantir que tous les élèves puissent se concentrer sur leur apprentissage sans devoir lutter contre la faim.



Les membres du Conseil consultatif des élèves 2023-2024 et 2024-2025 au cours d'une réunion en personne au Palais Législatif le 27 août 2024.

Nos réflexions :

- Des classes plus petites, des programmes complets de nutrition dans les écoles et un soutien ciblé aux élèves vivant dans la pauvreté sont essentiels pour créer un système d'éducation inclusif et équitable.
- Les initiatives décrites dans le Discours du Trône et dont les membres ont discuté lors des réunions ont le potentiel d'améliorer considérablement les expériences et les résultats scolaires de tous les élèves, en particulier ceux des communautés marginalisées et mal desservies.
- Les engagements pris dans le Discours du Trône reflètent les commentaires et les préoccupations soulevés par le Conseil consultatif des élèves et mettent en évidence l'importance de nos contributions à l'élaboration des politiques éducatives.

3. Utilisation de téléphones intelligents dans les écoles, utilisation des pronoms et promotion du Conseil consultatif des élèves (13 février 2024)

Le ministre Nello Altomare a accueilli le Conseil et a présenté le sous-ministre Brian O'Leary. Le ministre a souligné la valeur de la voix des élèves et a demandé aux membres leurs points de vue et leur expérience sur l'utilisation des téléphones intelligents et des pronoms dans les écoles. Le ministre a également pris le temps de répondre aux questions du Conseil. Au cours de la séance, les élèves ont décrit leur parcours unique pour devenir membres du Conseil. La discussion s'est terminée par une séance de remue-méninges sur la façon d'encourager et de recruter de nouveaux membres au prochain conseil pour s'assurer qu'il reflète la diversité des élèves du Manitoba.

Nous avons discuté des éléments suivants :

- L'incidence des téléphones intelligents sur l'éducation des élèves et la responsabilité des élèves et des enseignants dans la gestion de leur utilisation.
- Les inconvénients et les avantages des téléphones intelligents dans les salles de classe.
- L'importance d'utiliser les bons pronoms pour créer un environnement scolaire sûr et respectueux, y compris les préoccupations concernant l'influence des parents sur les pronoms utilisés à l'égard des enfants.
- Les avantages d'une représentation géographique plus large et de niveaux diversifiés de réussite des élèves au sein du Conseil pour obtenir une vision plus approfondie des sujets futurs à traiter.

Faits saillants et contributions

- Les façons dont le personnel enseignant et les conseillères et conseillers d'orientation peuvent contribuer à la promotion du Conseil, auprès des élèves.

Notre contribution :

- Aperçu des réponses des élèves concernant l'interdiction des téléphones intelligents :
 - Les élèves contournent souvent l'interdiction des téléphones intelligents en classe et considèrent cela comme un moyen de contrôle, ce qui conduit à un comportement rebelle.
 - Les téléphones peuvent servir d'outil d'apprentissage lorsqu'ils sont utilisés correctement.
 - Les élèves sont responsables de leur apprentissage, et ceux qui manquent de motivation auront toujours des difficultés, même si les téléphones ne sont pas une distraction.
- Idées sur la manière dont les éducatrices et les éducateurs peuvent favoriser un environnement où les personnes 2SLGBTQQIA+ se sentent accueillies et appréciées :
 - Offrir de l'éducation et de la formation aux élèves et aux éducatrices et éducateurs sur l'utilisation des pronoms et sur la manière de favoriser un environnement inclusif.
 - Offrir aux élèves l'occasion de préciser le pronom qui leur convient au moment des présentations en début d'année.
 - Axer les efforts sur le soutien à l'inclusion et la garantie que chaque enfant aura accès à une éducation; si cela nécessite d'utiliser des pronoms différents de ceux attribués à la naissance, nous devons le respecter.
- Suggestions pour promouvoir le Conseil consultatif des élèves :
 - Utiliser les médias sociaux comme moyen de promotion.
 - Demander aux membres actuels de diriger une séance de questions-réponses pour les nouveaux membres potentiels.
 - Demander aux membres d'agir comme ambassadeurs dans leurs écoles et divisions pour aider à informer et à soutenir les élèves et le personnel au sujet du Conseil.

« En tant qu'homme trans, je comprends très bien l'importance d'utiliser les bons pronoms dans les écoles. Ce n'est pas seulement une question de respect, c'est le signe que l'on reconnaît et valide les élèves et leur identité. Utiliser les bons pronoms peut permettre aux élèves de genre différent de se sentir vus, en sécurité et à l'aise, et peut réduire considérablement les effets négatifs sur la santé mentale causés par le mégenrage. » – Élève

4. COVID-19, préparation aux situations d'urgence, santé mentale et bien-être dans les écoles (24 avril 2024)



Image tirée de la page Web « Préparez-vous » du gouvernement du Canada, qui a été recommandée aux élèves pour apprendre à se préparer en cas d'urgence.

Gouvernement du Canada. *Préparez-vous*. <https://www.preparez-vous.gc.ca/index-fr.aspx>. Tous droits réservés.

Le Dr Brent Roussin, médecin hygiéniste en chef du Manitoba, a d'abord présenté les leçons apprises pendant la pandémie de COVID-19, notamment des données qui peuvent être utilisées pour se préparer à toute situation potentielle. Allyson Demski, responsable des communications et de la préparation aux situations d'urgence, Relations sectorielles, Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba, a consulté les élèves sur la gestion des situations d'urgence et la préparation aux situations d'urgence dans les écoles. Allyson a commencé sa présentation avec un jeu-questionnaire sur la préparation aux situations d'urgence. Le questionnaire a permis de lancer une discussion intéressante sur la préparation aux situations d'urgence dans les écoles. Les thèmes clés de la réunion étaient la clarté, la transparence et la cohérence.

Nous avons discuté des éléments suivants :

- La préparation aux situations d'urgence dans les écoles et son efficacité.
- Comment faire la différence entre une urgence et une catastrophe.
- Qui peut contribuer à la prévention des catastrophes et comment lancer des discussions et sensibiliser à la préparation aux situations d'urgence, en particulier pendant la Semaine de la préparation aux situations d'urgence.

Notre contribution :

- Points de vue sur les domaines préoccupants et les dangers dans les écoles du Manitoba.
- Réflexions sur les plans de gestion des urgences de nos écoles.
- Suggestions de solutions potentielles pour atténuer les dangers dans nos écoles.
- Nos expériences avec les mesures d'urgence dans les écoles.

Le Conseil a expliqué de quelle manière les écoles étaient préparées aux problèmes de sécurité et aux dangers dans trois domaines.

Santé mentale et bien-être

- Nous sommes nombreux à croire que certaines écoles offrent de nombreuses ressources en matière de santé mentale. Une personne membre a souligné que les écoles réussissent très bien à composer avec les problèmes de santé mentale et de bien-être.
- D'autres écoles manquent cependant de ressources et ont besoin de plus de soutien en matière de santé mentale.
- Depuis la pandémie de COVID-19, nous constatons que la santé mentale est plus souvent au nombre des priorités qu'avant.
- La consommation de drogues devient de plus en plus courante et doit être abordée.

Cyberattaques et sécurité sur Internet

- Nous avons conclu que rien sur Internet n'est totalement impénétrable et que nous devrions nous concentrer sur la prévention proactive plutôt que sur des réponses réactives.

Conditions environnementales

- Nous avons conclu que les écoles ont mis en place des mesures adéquates face aux conditions météorologiques difficiles, comme une tempête de neige ayant un impact sur le transport scolaire.

Nos réflexions :

- Une attention accrue doit être portée à la transparence, à la clarté et à la cohérence des procédures d'urgence au sein des divisions pour garantir que chaque élève se sent en sécurité à l'école.
- Un soutien supplémentaire aux élèves concernant leur santé mentale et les autres préoccupations et dangers inhabituels peut contribuer à offrir un environnement scolaire plus sûr pour tous.

5. Présentation du Rapport du Conseil consultatif des élèves au ministre (27 août 2024)



Des membres du Conseil consultatif des élèves 2023-2024 avec le ministre, Nello Altamare, tenant leurs certificats de reconnaissance.

Nous avons eu le plaisir de présenter notre *Rapport du Conseil consultatif des élèves* au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, Nello Altamare, et au sous-ministre, Bryan O'Leary, et à du personnel du Ministère. Le discours d'ouverture du ministre nous a rappelé que nos voix sont inestimables et qu'elles reflètent une occasion et une attente de partager les préoccupations des élèves de la province. Notre rapport a fait le point sur notre travail et les idées partagées au cours de l'année écoulée, tout en réfléchissant à nos réalisations et à nos objectifs futurs. Nous avons également eu l'occasion de poser des questions au ministre et de comprendre comment nos idées et nos expériences aident à façonner l'avenir de l'éducation dans la province.

Si la présentation de notre rapport marquait la conclusion de notre mandat, elle était aussi l'occasion de rencontrer les nouveaux membres du Conseil consultatif des élèves de 2024-2025 et de leur transmettre nos expériences, nos idées et nos espoirs alors qu'ils entament leur mandat. Nous avons partagé la journée avec nos pairs, noué des relations et découvert l'histoire du Palais législatif. Nous avons également eu l'occasion de participer à des activités d'apprentissage adaptées au lieu et au territoire, dirigées par des membres du personnel de la Division de l'excellence autochtone et l'aînée Charlotte Nolin.

Conclusion



Des membres du Conseil consultatif des élèves 2023-2024 et 2024-2025 avec des membres du personnel du Ministère à La Fourche.

Nous n'aurions pu préparer le présent rapport sans le soutien constant et les conseils du personnel et du ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance. Ce rapport est l'aboutissement de nombreuses heures de rédaction et rencontres. Nous sommes vivement reconnaissants du travail d'équipe et de la communication qui s'est opérée entre toutes les personnes ayant participé aux travaux du Conseil consultatif des élèves de 2023-2024. C'est grâce à leur dévouement que nos discussions ont été productives et que nos idées et recommandations ont été consignées et transmises avec précision. Nous tenons à exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à ce travail, renforçant ainsi l'importance des efforts de collaboration pour atteindre notre objectif commun d'améliorer l'éducation au Manitoba.

À l'aube de ce nouveau mandat, nous sommes remplis d'un immense sentiment de fierté et de satisfaction. Nous remercions le ministre de nous avoir fourni une plateforme pour exprimer les préoccupations de la population diversifiée de nos divisions scolaires, garantissant ainsi une ligne directe pour que nos points de vue soient entendus. Tout cela nous a permis de contribuer de façon significative et a rehaussé la valeur de nos efforts collectifs pour façonner l'avenir de l'éducation au Manitoba.

Ce conseil n'a pas seulement été un forum de discussion, mais un catalyseur de véritable changement, ayant offert aux membres la possibilité de contribuer activement à des initiatives comme le cadre stratégique de lutte contre le racisme et le travail de préparation aux situations d'urgence. La portée de nos efforts témoigne du potentiel et de l'efficacité du Conseil. Si le présent mandat s'achève, la mission de ce conseil, elle, ne fait que commencer. Dans le cadre des prochains mandats, les membres pourront s'appuyer sur les progrès réalisés au cours des dernières années, tout en faisant appel à la créativité, à l'enthousiasme et à l'esprit de collaboration qui caractérisent les élèves du Manitoba. Nous sommes convaincus que le dévouement et l'innovation continus des membres du Conseil, tant futurs que passés, entraîneront des progrès encore plus grands et renforceront notre engagement à créer un système d'éducation plus inclusif et efficace.

Veuillez agréer nos meilleures salutations.

Conseil consultatif des élèves 2023-2024

Galerie de photos : Réunion en personne du Conseil consultatif des élèves le 27 août 2024



Des élèves qui participent une activité brise-glace de conversation de style législatif.



Les coprésidentes du Conseil consultatif des élèves de 2023-2024 ainsi que d'autres membres du conseil qui présentent le rapport au ministre.



Des élèves du Conseil consultatif des élèves de 2023-2024 qui présentent le rapport au ministre.



Le ministre, Nello Altomare, qui parle aux élèves dans la salle Golden Boy du Palais législatif.



L'aînée Charlotte Nolin qui participe à des conversations avec des élèves à La Fourche.



Des élèves qui regardent une exposition au Centre Agowiidiwinan et y réfléchisse.

Annexe A – Membres du Conseil consultatif des élèves 2023-2024

Membres du Conseil consultatif des élèves 2023-2024	
Aaditya Raj Singh	Élève de 11 ^e année au Fort Richmond Collegiate dans la Division scolaire Pembina Trails
Aadvika Mukherjee	Élève de 11 ^e année au Mennonite Brethren Collegiate Institute
Allison Beaumont	Élève de 11 ^e année au Neepawa Area Collegiate dans la Division scolaire Beautiful Plains
Brianne Judson	Élève de 12 ^e année à Roseau Valley School dans la Division scolaire Border Land
Edlynne Paez	Élève de 11 ^e année à Niverville High School dans la Division scolaire Hanover
Glydel Capua	Élève de 12 ^e année au Crocus Plains Regional Secondary dans la Division scolaire Brandon
Griffin Carnelley	Élève de 12 ^e année au Carman Collegiate dans la Division scolaire Prairie Rose
Hafssa Jamal	Élève de 11 ^e année à St. Mary's Academy
Harisharn Bahra	Élève de 11 ^e année au Fort Richmond Collegiate dans la Division scolaire Pembina Trails
Hassan Saijad	Élève de 10 ^e année au Dakota Collegiate dans la Division scolaire Louis Riel
Ievgeniia-Diana Furda	Élève de 12 ^e année à l'École secondaire Kelvin High School dans la Division scolaire Winnipeg
Ivy Zheng	Élève de 10 ^e année au Vincent Massey Collegiate dans la Division scolaire Pembina Trails
Jeremy Lloyd	Élève de 12 ^e année au Northlands Parkway Collegiate dans la Division scolaire Garden Valley
Julian McArthur	Élève de 12 ^e année à l'École secondaire Kelvin High School à Winnipeg

Membres du Conseil consultatif des élèves 2023-2024

Kristine-Claire Bolisay	Élève de 11 ^e année à Steinbach Regional Secondary School dans la Division scolaire Hanover
Lauren Field	Élève de 10 ^e année à Balmoral Hall School
London Fraser	Élève de 12 ^e année à l'École Pointe-des-Chênes dans la Division scolaire franco-manitobaine
Mackaila Bruce-Tapley	Élève de 11 ^e année au Centre scolaire Léo Rémillard dans la Division scolaire franco-manitobaine
Namirembe Afatsawo	Élève de 12 ^e année à Margaret Barbour Collegiate Institute dans la Division scolaire Kelsey
Nilesh Dhakal	Élève de 10 ^e année à Linden Christian School
Owen Tully	Élève de 12 ^e année au St. Paul's Collegiate
Pleasant Oyela	Élève de 12 ^e année au Windsor Park Collegiate dans la Division scolaire Louis Riel
Precious Ola-Joseph	Élève de 12 ^e année au Collège Miles Macdonell Collegiate dans la Division scolaire River-East Transcona
Rafia Oyewole	Élève de 12 ^e année au Glenlawn Collegiate dans la Division scolaire Louis Riel
Sally Leask	Élève de 11 ^e année à Churchill High School dans la Division scolaire Winnipeg
Samantha Martinussen	Élève de 11 ^e année au Stonewall Collegiate dans la Division scolaire Interlake
Siya Patel	Élève de 12 ^e année à Crocus Plains Regional Secondary High School
Stanley Gwanoya	Élève de 9 ^e année à St. John's Ravenscourt School
Teniyomi Olumide-Ale	Élève de 12 ^e année à St. John's Ravenscourt School
Tony (Seung Woo) Han	Élève de 10 ^e année au Collège Jeanne-Sauvé dans la Division scolaire Louis Riel

Annexe B – Cadre de référence

CONSEIL CONSULTATIF DES ÉLÈVES CADRE DE RÉFÉRENCE

OBJECTIF

Les élèves du Manitoba sont la pierre angulaire de notre système d'éducation et leurs perspectives jouent un rôle crucial dans les décisions qui les concernent. Le Conseil consultatif des élèves permet aux jeunes de participer activement et de faire part de leurs idées afin d'aider à façonner l'avenir de notre système d'éducation.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les membres du Conseil doivent :

- être des résidents du Manitoba;
- être âgés de 14 à 18 ans en date du 1^{er} septembre de l'année scolaire au cours de laquelle ils remplissent leur mandat;
- représenter la diversité du Manitoba;
- auront un intérêt pour les questions liées à l'éducation;
- avoir la capacité de travailler avec d'autres personnes et en équipe;
- participer à des discussions respectueuses et ouvertes et tolérer les points de vue différents;
- ne pas être des employés du gouvernement du Manitoba;
- être disposés à s'acquitter d'un mandat d'un an.

RESPONSABILITÉS

Les membres du Conseil consultatif étudiant sont tenus de :

- participer à des réunions;
- participer à des discussions et des consultations afin de donner leur avis au Ministre sur des aspects du système d'éducation et leurs effets sur les enfants et les jeunes qui le fréquentent;
- faire connaître la vision des jeunes au Ministère et au secteur de l'éducation afin d'éclairer notre travail;

- fournir aux autres élèves des moyens de faire connaître leurs points de vue et de prodiguer des conseils;
- formuler des commentaires par rapport aux demandes sur des produits du Ministère (par exemple, enquêtes ou documents de discussion);
- travailler en collaboration.

ENGAGEMENT EN TEMPS

Le Conseil consultatif des élèves doit se réunir au moins quatre fois au cours de son mandat d'un an, mais les membres pourraient également devoir assister à des sous-réunions.

RÉMUNÉRATION

Les membres ne sont pas rémunérés. Les membres du Conseil de l'extérieur de Winnipeg se verront rembourser des frais de déplacement raisonnables conformément aux politiques de voyage et d'hébergement de la Province du Manitoba.

